

DOSSIER

Le CNARM, acteur de la mobilité professionnelle

Un demi-siècle d'aventures humaines et d'expériences professionnelles



SOMMAIRE

1/ Avec le CNARM, l'emploi n'a pas de frontières !

- + Une équipe dédiée à l'insertion professionnelle par la mobilité 3
- + Un fonctionnement dicté par les besoins et les attentes des candidats 4

2/ Le CNARM, un outil au service des Jeunes et moins jeunes

- + Des missions qui répondent à un enjeu sociétal 5
- + Des dispositifs adaptés aux différents publics 7
- + Un accompagnement personnalisé 8
- + Un réseau d'entreprises partenaires installées dans de nombreux territoires 9

3/ Des ambitions pour les Réunionnais d'ici et d'ailleurs

- + Plus de 2 000 départs préparés et accompagnés chaque année 10
- + Le CNARM vise à l'avenir un objectif de 5 000 départs par an 11

1/ Avec le CNARM, l'emploi n'a pas de frontières !

+ Une équipe spécialisée dans l'insertion professionnelle par la mobilité

Le Comité National d'Accueil et d'actions pour les Réunionnais en Mobilité, plus communément appelé par son acronyme CNARM, est une association de loi 1901 créée en 1965 par Michel DEBRE et présidée depuis 2008 par Ibrahim DINDAR.

Depuis maintenant 50 ans, le CNARM cherche à promouvoir sur l'ensemble du territoire national, et le cas échéant dans les pays étrangers, une action généralisée afin de favoriser les possibilités d'insertion professionnelle et de qualification en alternance, et d'améliorer les conditions de départ et d'accueil des Réunionnais en mobilité géographique.

Son plan d'actions actuel a été adopté par le Conseil Départemental le 25 mars 2009.

L'institution fait de la mobilité professionnelle une priorité fondamentale de sa politique d'insertion en portant notamment ses efforts sur les départs des demandeurs d'emploi ayant signé un contrat de travail ou obtenu une promesse d'embauche.

Cheville ouvrière de la mobilité professionnelle, le CNARM dispose aujourd'hui d'un réseau de huit agences. Cinq agences sont implantées dans l'île (Saint-Denis, Saint-André, Saint-Pierre, Saint-Paul et Le Port) et offrent ainsi un service de proximité à toute personne désireuse de "sauter la mer" pour se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle.

Le CNARM dispose également de trois antennes relais dans l'Hexagone : à Paris, Lyon et Marseille. Leurs missions principales consistent à faciliter l'intégration des candidats dans le monde du travail et leur installation dans leur région d'adoption. Ces trois agences multiplient ainsi des actions en leur faveur et sollicitent de nombreuses entreprises et institutions de l'extérieur.

Le CNARM qui souffle cette année son cinquantenaire, jouit d'une belle expérience en matière d'accompagnement des demandeurs d'emploi dans leur recherche d'épanouissement professionnel au-delà des côtes réunionnaises.

Son équipe formée à cette fin se compose de 51 salariés. Au fil des ans, elle a su tisser des liens forts avec de nombreuses entreprises en France comme ailleurs dans le monde qui ont débouché, pour certaines, sur des conventions de partenariat au long cours.



"L'encouragement à la mobilité est plus que jamais réaliste, de bon sens et répond à un enjeu sociétal. Il contribue à la fois à la cohésion sociale et à la recherche d'un épanouissement personnel de tout un chacun", souligne le Président du CNARM, Ibrahim DINDAR.

+ Un fonctionnement dicté par les besoins et les attentes des candidats



Le CNARM vit au quotidien indépendamment du Conseil départemental qui est son principal financeur en lui octroyant une subvention d'un montant équivalent à 60 % de son budget de fonctionnement. Le Fonds social européen intervient, quant à lui, à hauteur de 40 %.

Le budget du CNARM en 2014 s'élève à 11,3 millions d'euros. Une enveloppe annuelle qui est demeurée peu ou prou stable au cours de ces dernières années.

Afin d'optimiser ses résultats, le CNARM a revu intégralement son organisation entre 2008 et 2014. Alors que la structure comptait 12 agences en métropole, elle n'en détient aujourd'hui plus que trois.

La rationalisation des coûts fixes s'est révélée sans incidence dans l'accompagnement des candidats en mobilité professionnelle. Au contraire, la part allouée à l'aide financière a pu être revue à la hausse et de nouveaux outils d'accompagnement ont vu le jour, comme "Job in Live" qui utilise les dernières technologies pour des entraînements à l'entretien d'embauche. Ces outils sont le fruit d'une réflexion menée sur l'amélioration des services proposés aux candidats. Celle-ci a par ailleurs amené le CNARM à s'engager dans une démarche d'amélioration continue.

La structure a mis au point une charte Qualité qui l'engage et engage les candidats sur l'accueil et la confiance mutuelle, ainsi que sur la mise à disposition des ressources matérielles et immatérielles. Au quotidien, elle propose une écoute active qui permet aux personnes rencontrant des difficultés d'intégration de trouver une épaulement sur laquelle s'appuyer.

Résultat de ce travail mené en interne, les candidats partent mieux préparés et leurs profils sont mieux cernés par les conseillers du CNARM et son réseau de partenaires.

Le taux de placement est passé de 19 % il y a plus de dix ans à 79 % l'an dernier : le nombre de candidats sur le départ avec un contrat ou une promesse d'embauche a augmenté de 15 %, et le nombre de candidats partis en prospection et ayant décroché un emploi de 25 %. Le nombre de retours a, quant à lui, chuté de 34 %.

2/ Le CNARM, un outil au service des Jeunes et moins jeunes

+ Des missions qui répondent à un enjeu sociétal

La mobilité professionnelle s'impose de plus en plus. A l'heure où le taux de chômage, notamment chez les Jeunes, se situe à un niveau inacceptable, où les carrières professionnelles ne se font plus au sein d'une seule et même entreprise, s'ouvrir sur l'extérieur est devenu incontournable. Aussi, partir pour un emploi ne s'explique pas seulement par l'étroitesse du marché insulaire, mais tient également à la précarisation des relations d'emploi qui s'est étendue à tous les secteurs et tous les postes.

Depuis 50 ans, le CNARM encourage, aide, soutient et accompagne les personnes résidant à La Réunion et désireuses de trouver un travail à l'extérieur de l'île. Chaque candidat est accompagné de façon individuelle dans son projet de recherche d'emploi. Cet accompagnement démarre à La Réunion et se poursuit sur plusieurs mois...

Le CNARM accompagne les Réunionnais dans leur mobilité professionnelle en :

- **identifiant les entreprises extérieures à l'île qui sont à la recherche de collaborateurs ;**
- **informant, pré-sélectionnant et préparant les candidats à la mobilité ;**
- **accompagnant à chaque étape tout demandeur d'emploi volontaire de plus de 18 ans à rechercher ou occuper un emploi à l'extérieur de l'île.**



Pour concrétiser ses ambitions, le CNARM a noué des liens avec les acteurs de l'insertion professionnelle à La Réunion : les entreprises en tout premier lieu, mais aussi tous les acteurs institutionnels de la formation et de l'emploi tels que Pôle emploi, l'Académie et l'Université de La Réunion, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les Missions locales, les Communautés de communes, le RSMAR...

En parallèle, les trois agences métropolitaines du CNARM et sa "Cellule Emploi" à La Réunion vont à la rencontre des réseaux, des partenaires, et surtout des chefs d'entreprise afin de mettre en contact l'offre et la demande malgré la distance qui les sépare.

A ce jour, le CNARM compte plus de 100 entreprises partenaires, installées aux quatre coins de l'Hexagone. Elles ont fait confiance au savoir-faire et au savoir-être des Réunionnais et renouvellent régulièrement leur engagement auprès du CNARM. Ces entreprises partenaires participent notamment aux Journées de Recrutement organisées par les agences du CNARM de Métropole à destination des Réunionnais qui ont quitté l'île avec l'espoir de décrocher un emploi.

Au cours de ces dix dernières années, grâce à l'intervention du CNARM et de ses partenaires, plus de 20 000 Réunionnais ont pris le départ pour tenter l'aventure de la mobilité professionnelle.

De nombreuses relations partenariales sont encadrées par des conventions :



2007 : CNARM / Mission Locale Sud

2010 : CNARM / Pôle emploi Réunion-Mayotte pour la création de la Plateforme Mobilité

2011 : CNARM / RSMAR et CNARM / Conseil Départemental de La Réunion / l'APCMA / la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de La Réunion pour le développement du volet apprentissage

2012 : CNARM / DOMUSVI, CNARM / FRAPE, CNARM / Fondation d'Auteuil, CNARM / Chambre de Métiers de la Marne

2013 : CNARM / Chambre de Métiers des Côtes d'Armor, CNARM / France Volontaires, CNARM / Chambre de Métiers de l'Artisanat de la Marne, et CNARM / Foyer Pain d'Avoine

2014 : CNARM / Lycée de l'Horizon et CNARM / Ecole de la 2^{ème} Chance de La Réunion

2015 : CNARM / CIFCA, et CNARM / CEPROC

L'objectif du CNARM : le départ intervient prioritairement une fois signé un contrat de travail, une promesse d'embauche ou un contrat de professionnalisation.

+ **Des dispositifs adaptés aux différents publics**

Le CNARM développe différents dispositifs pour accompagner les demandeurs d'emploi avant et après leur départ de La Réunion.

DEAC (demandeur d'emploi avec contrat de travail)

Ce dispositif intervient dans l'hypothèse où le candidat a l'opportunité de signer un contrat de travail ou une promesse d'embauche avant de quitter l'île. Cette embauche effective est le fruit d'un travail mené seul ou avec le concours du CNARM.

Le dispositif englobe un certain nombre de prestations au départ et au cours du 1^{er} mois d'installation : prise en charge du billet d'avion et du transfert, accueil à l'aéroport, allocation d'arrivée (300 euros) et d'installation (400 euros), indemnité forfaitaire de 600 euros, aide à l'hébergement, suivi et accompagnement avec les conseillers du CNARM installés en Métropole.

L'aide à l'hébergement peut prendre diverses formes. Il peut s'agir d'une aide à la recherche d'un logement avec les conseillers du CNARM. Le Conseil Départemental, par l'intermédiaire du CNARM, a mis également en place un dispositif de familles d'accueil en 2005. Enfin, depuis 2008, les candidats accompagnés par le CNARM bénéficient du partenariat noué avec Via Humanis.

En cas de contrat en alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation), le CNARM apporte une aide financière supplémentaire afin que le candidat puisse bénéficier pendant toute la durée de son contrat d'un pouvoir d'achat équivalent à 95 % du Smic net.

Une aide compensatrice est également versée à l'entreprise (250 euros par mois pendant toute la durée du contrat) afin de compenser en partie les frais de formation et d'accompagnement qu'elle supporte.

Au cours de ces dix dernières années, ce sont plus de 8 000 Réunionnais qui ont bénéficié de ce dispositif.

DEEP (demandeur d'emploi en prospection)

Ce dispositif est proposé aux candidats à la mobilité professionnelle qui n'ont pas encore d'opportunités de travail. Ils sont accompagnés par le CNARM sur le plan financier, mais également dans leur recherche d'emploi et leur préparation aux entretiens d'embauche.

A l'instar du dispositif DEAC, il comprend les prestations suivantes : prise en charge du billet d'avion et du transfert, accueil à l'aéroport, allocation d'arrivée (300 euros) et d'installation (400 euros). L'indemnité mensuelle forfaitaire passe, quant à elle, à 1 200 euros et court sur deux mois, à l'instar de l'aide à l'hébergement.

Si le candidat décroche un contrat en alternance (contrat d'apprentissage et de professionnalisation), le CNARM apporte un complément de rémunération pendant toute la durée du contrat afin que le candidat bénéficie d'un revenu équivalent à 95 % du Smic net.

Une aide compensatrice est également versée à l'entreprise (250 euros par mois pendant toute la durée du contrat) afin de compenser en partie les frais de formation et d'accompagnement supportés par l'entreprise.

En dix ans, près de 14 000 Réunionnais ont tenté la mobilité professionnelle avec l'appui de ce dispositif.

Regroupement familial

Le dispositif "Regroupement familial" a été mis en place en 2005 et s'adresse aux conjoints et enfants des candidats ayant bénéficié d'une mobilité professionnelle, pouvant justifier d'un CDI et d'un logement répondant aux normes de conformité.

L'aide du CNARM porte sur la prise en charge du billet d'avion.

Ces dix dernières années, plus de 1 400 Réunionnais installés en Métropole et accompagnés par le CNARM ont bénéficié de cette aide.

Billet "Prime Vacances"

Les candidats ayant réussi leur mobilité professionnelle avec le soutien des dispositifs DEAC et DEEP et évoluant depuis un an en CDI ou CDD peuvent bénéficier de la prise en charge par le CNARM d'un billet d'avion A/R jusqu'à 700 euros.

Billet Retour

A l'issue de quatre mois et dans un délai de huit mois après la date d'arrivée, les candidats désireux de mettre un terme à leur mobilité professionnelle verront leur billet d'avion pris en charge par le CNARM.

+ Un accompagnement personnalisé

Le CNARM, c'est aussi et surtout un soutien appuyé dans la recherche d'emplois avant même les premières démarches et un accompagnement pour une insertion professionnelle par la mobilité réussie.

L'équipe du CNARM offre un accompagnement personnalisé dans la construction de son projet professionnel, la mise en relation avec des offres d'emploi en lien avec son profil, la préparation à la mobilité géographique et à l'entretien d'embauche. Et ce cheminement obéit à des étapes, dans un processus d'accompagnement normé :

- 1/ Entretien individuel
- 2/ Tests de culture générale et de personnalité
- 3/ Entretien de construction de projet
- 4/ Atelier de préparation à l'insertion
- 5/ Validation du projet
- 6/ Mise en route



Parmi les outils à disposition des candidats :



Six modules de préparation à l'insertion sont proposés aux candidats avant et après le départ : "Recherche d'emploi", "Changement d'environnement", "Prospection de logement", "Savoir-être", "Initiation informatique", "Préparation aux entretiens d'embauche". Ces prestations sont disponibles à la carte en fonction des besoins de chaque candidat.

L'outil d'entraînement informatique aux entretiens d'embauche "Job in Live".

Des sessions de "Job dating" sont organisées régulièrement par les agences du CNARM basées dans l'Hexagone afin de favoriser les rencontres avec les entreprises qui recrutent. Les candidats bénéficient, s'ils le souhaitent, d'un accompagnement aux salons de recrutement.

Un conseil permanent et une écoute active.

+ **Un réseau d'entreprises partenaires installées dans de nombreux territoires**

Le CNARM compte plus de 100 entreprises partenaires.

Outre les sessions de "Job dating" pour les candidats à l'embauche qui ont déjà quitté l'île, le CNARM facilite les rencontres avec les recruteurs avant le départ de La Réunion.

Depuis 2002, la structure organise régulièrement des journées dites de recrutement.

Elles constituent un temps fort dans la vie du CNARM et permettent aux demandeurs d'emploi désireux de tenter l'expérience de la mobilité professionnelle d'être directement en contact – avant même de quitter l'île - avec des entreprises métropolitaines, voire internationales, qui recrutent.

Ces journées se font en étroite collaboration avec les différents acteurs de l'emploi et de l'insertion : Pôle emploi Réunion Mayotte, Missions Locales, Maisons de l'Emploi, RSMA, Université de La Réunion, Chambre de Métiers et de l'Artisanat, Associations de quartier, etc...

Le Groupe Casino engagé pour l'emploi et la mobilité

Le CNARM est, par exemple, en partenariat depuis 5 ans avec Vindémia, représentant du Groupe Casino à La Réunion. Ce partenariat permet à des jeunes Réunionnais en difficultés sur le front de l'emploi de s'insérer professionnellement par la voie de l'alternance à l'extérieur de l'île. 56 Réunionnais ont été recrutés depuis 2010 dans le cadre de ce partenariat, dont 14 en juillet dernier en contrat d'apprentissage en Provence-Alpes-Côte d'Azur.



3/ Des ambitions pour les Réunionnais d'ici et d'ailleurs

+ Plus de 2 000 départs préparés et accompagnés chaque année

Plus de 2 000 Réunionnais partent chaque année grâce aux dispositifs DEAC et DEEP du CNARM et avec l'envie de réussir sa vie professionnelle. Le taux de placement s'élève ces dernières années à 79 %.

Le profil des candidats

- Près d'un candidat sur deux a moins de 25 ans et un tiers ont un niveau d'études IV ;
- 36% des candidats placés se retrouvent en CDD, 35 % en CDI et 11 % en alternance ;
- Ils évoluent majoritairement dans les secteurs suivants : Services aux personnes et collectivités (23%), Commerce et Vente (15%) et l'Hôtellerie-restauration (13%) ;
- Quant aux retours de candidats, ils sont de moins en moins nombreux, en baisse de 70% entre 2003 et 2014, passant ainsi de 387 à 109.

Pour le CNARM, les facteurs de réussite sont de plusieurs ordres

Ils sont directement liés à la période 2008-2014, au cours de laquelle l'institution a œuvré à l'optimisation de ses services en vue d'apporter un soutien plus efficace aux Réunionnais en partance. Cette période a été propice à l'émergence d'outils innovants, en meilleure adéquation avec leurs besoins, et à une revalorisation des aides financières.

A La Réunion, elle a notamment permis la création de la "Cellule Emploi". Forte d'une équipe de 6 salariés, elle est entièrement dédiée à la recherche d'opportunités pour les candidats et à la mise en place de partenariats avec des entreprises extérieures. Une refonte des outils de préparation à l'insertion professionnelle, et plus spécifiquement à l'entretien d'embauche, a été également menée.

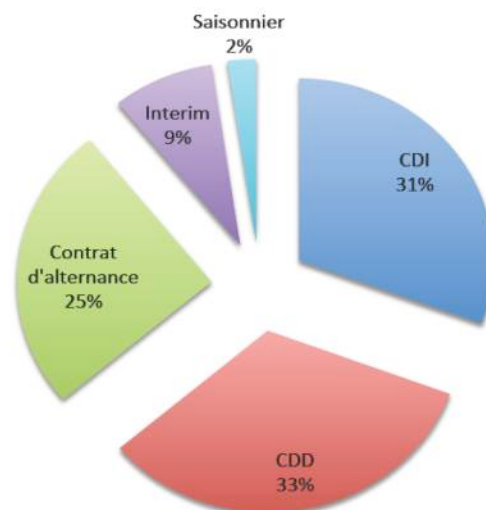
Dans l'Hexagone, cette phase de restructuration interne a favorisé la généralisation des sessions de "Job Dating" au sein de ses trois agences, et non plus uniquement à Paris.

De nouveaux dispositifs ont été installés afin de permettre aux candidats de mieux vivre leur mobilité géographique : le billet "Prime-vacances", l'indemnité complémentaire pour les contrats en alternance notamment. Un partenariat a vu également le jour avec Via Humanis qui participe à faciliter l'accès au logement.

Le CNARM et la mobilité professionnelle en 2014

2 037 départs de Réunionnais : 35 % via le dispositif DEAC, 61 % avec le dispositif DEEP, et 4% en vue du "Rapprochement familial"

2 018 placements en entreprises



+ Le CNARM vise à l'avenir un objectif de 5 000 départs par an

Le CNARM célèbre cette année son cinquantenaire et conserve son ambition première intacte : faire de la mobilité une opportunité professionnelle. Il reste à changer l'image de la mobilité, encore trop souvent perçue comme la dernière chance de trouver un emploi.

Avec l'expérience acquise au fil des ans, l'équipe du CNARM souhaite accélérer sa vitesse de croisière et porter à 5 000 son objectif de départs, et ce, tout en conservant un aussi bon taux de placement. Le CNARM entend ainsi intensifier ses efforts dans l'Hexagone et investir davantage la zone Océan Indien.

Fédérer davantage les Réunionnais vivant à l'extérieur de l'île constitue parallèlement une ambition de l'institution afin de faire vivre la culture réunionnaise ailleurs dans le monde.

Contact presse :

Anne-Laure Delamotte – run'concept

0692 61 22 62 – annelaure@runconcept.com



DÉPARTEMENT
DE LA
Réunion

Le Département aux côtés des Réunionnais

INFORMATIONS

DÉPARTEMENT DE LA RÉUNION

Hôtel du Département

2, rue de la Source

97488 Saint-Denis Cedex

Tél. : 02 62 90 30 30 • Fax : 02 62 90 39 99

www.cg974.fr